

# Réunion du 15 février 2019

## Convocation du 09 février 2019

Le quinze février deux mil dix-huit, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. DOUCHET William, Maire.

**Etaient présents :** Mrs. DOUCHET William, BLONDELOT Alain, DELANAUD Stéphane, DESFORGES Christophe, BONNEMENT Joël, WASSE William, Mes DOUCHET Delphine, TETU Catherine  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Mme VITTE Fabiola (pouvoir à DOUCHET W), Mr TETAZ Martial (pouvoir à DOUCHET Delphine), Mme LESAGE Coralie

**Secrétaire de séance :** Mme DOUCHET Delphine

Le secrétaire de séance donne lecture du précédent procès verbal, qui n'appelle aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

### **Délibération nouveaux statuts du SISCO**

Monsieur le Maire fait part au conseil que suite à un mail reçu par Mr RINGARD, Président du SISCO, concernant la délibération relative au changement des statuts ne convient pas à la sous-préfecture. Le SISCO doit donc reprendre cette délibération et recommencer la procédure de notification aux communes adhérentes.

La délibération sera prise lors d'une prochaine réunion.

### **Délibération indemnité du trésorier**

Le conseil Municipal décide

- De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 à compter de l'exercice 2018

- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mr VIGNE Fabrice, Receveur Municipal.

### **Délibération projet éolien**

Le conseil, après en avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré :

Autorise la Société ENERTRAG à développer un projet éolien sur le territoire de la commune de Braches ;

Donne un avis favorable à l'installation d'un parc éolien sur sa commune et autorise la Société ENERTRAG à déposer la demande d'autorisation administrative ayant pour but la construction d'un parc éolien et d'engager les études nécessaires pour se faire ;

Donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs à ce dossier éolien.

### **Stationnement – circulation**

Mr Le Maire a pris contact avec le responsable de la voirie de la communauté de communes afin de réaliser une étude pour le stationnement et le règlement de circulation dans la commune.

### **Fondation 30 millions d'amis**

La commune a signé une convention avec 30 millions d'amis « chats libres » concernant la stérilisation et le tatouage des chats errants. Le coût sera supporté à hauteur de 50% par la fondation 30 millions d'amis et 50% par la commune. Une estimation de 15 à 20 chats a été faite.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30**

**Ont signé au registre, tous les conseillers présents**